

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 105 (1960)
Heft: 6

Artikel: Notre infanterie
Autor: Waibel, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342999>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier **Roger Masson**

Rédacteur-Adjoint : Lt-colonel EMG **Georges Rapp**

Administration : Lt-colonel **Ernest Büetiger**

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro : Fr. 1.50

Notre infanterie¹

Selon le vœu des initiateurs, ma conférence ne traitera pas de la réorganisation de l'armée. Elle sera uniquement un exposé de la *situation actuelle* de notre infanterie. Je me bornerai donc à la décrire *telle qu'elle est*, sans prendre position sur ce que l'on compte en faire.

1. CARACTÉRISTIQUES DE L'INFANTERIE

Aucune arme ne peut se prévaloir d'un passé historique aussi lointain que l'infanterie. Le fantassin est né avec la guerre. Cette originalité confère à l'infanterie ses traits dominants.

Le principal de ces traits est la supériorité du *facteur moral et physique de l'homme sur l'efficacité de son arme*. La

¹ Conférence donnée à la radio le 30 mars 1960. (Traduction par le colonel E. Léderrey.)

quantité d'armes et de munitions dépend en fin de compte de la charge que peuvent supporter ses épaules et de sa force de volonté. L'homme lui-même représente, dans une large mesure, son arme personnelle. C'est pourquoi, dans l'infanterie, le nombre joue un rôle primordial. Toute diminution d'effectifs équivaut à une perte de matériel, phénomène qui ne se produit pas au même degré dans les autres armes.

Une seconde caractéristique, je la vois dans le fait que l'infanterie recherche la forme de lutte *la plus simple, la plus primitive* : le combat rapproché. Toutes les armes qui appuient l'infanterie n'ont qu'un but : permettre aux fusiliers et aux grenadiers de passer à l'abordage sur les points où leurs moyens de feu ne suffisent pas à briser la résistance adverse. Ce recours à la forme primitive du combat, au duel, ultime moyen d'amener la décision, caractérise la simplicité inhérente à l'infanterie.

De cette simplicité découlent une nouvelle caractéristique : l'aptitude de l'infanterie à *combattre sur tous les terrains*. Un terrain n'est impraticable à l'infanterie que si la force physique des hommes ne permet pas d'en surmonter les obstacles sans perte de leur valeur combative.

De ces trois caractéristiques de l'infanterie (supériorité des forces humaines et du nombre, recherche de la forme de combat la plus simple et finalement possibilités quasi illimitées de se mouvoir sur le terrain) en résulte une quatrième : l'aptitude non seulement à attaquer, mais encore, *livrée à elle-même, à tenir un certain temps*. Pour une armée qui s'est assignée comme but la défense stratégique, ces propriétés sont des arguments décisifs. Un peuple décidé à défendre son territoire n'aura jamais trop d'infanterie.

Si celle-ci est considérée comme la principale des armes, c'est à ces quatre caractéristiques qu'elle le doit. Etant donné la seule raison d'être des autres armes : appuyer le fantassin, on peut dire que notre armée est restée, jusqu'à ce jour, une *armée d'infanterie*.

2. QUALITÉS DE L'INFANTERIE

C'est sur cette idée que se fonde, dès les origines de l'armée, la confiance du peuple suisse en sa défense nationale. Nous nous sommes estimés capables de mettre nos *milices*, de la *façon la plus simple*, à la hauteur des exigences de la guerre. Pour avoir de toutes nos forces tendu vers ce but, et réservé la tâche principale à l'*arme la plus simple*, nous n'avons pas été déçus. La *volonté du combattant* est le facteur déterminant de sa *valeur* : c'est là le critère de la *qualité* de l'infanterie. Dans cette troupe, où l'homme influence directement le sort de la lutte, ses qualités morales et physiques l'emportent largement sur celles de son arme.

C'est donc, en tout premier lieu, à développer les forces humaines, spirituelles, morales et physiques que doit tendre l'instruction de l'infanterie, au regard de laquelle l'apprentissage technique ne vient momentanément qu'au second rang. Depuis des années, nous nous efforçons de créer un type de combattant, bien défini, apte à répondre aux dures exigences de la guerre.

Au cours de l'instruction à l'arme et au combat, les qualités militaires : discipline, esprit agressif, confiance en soi, autonomie sont mises à rude épreuve et parfois poussées jusqu'à la limite des exigences. Même à l'ère de la motorisation et de l'arme atomique, seuls, des soldats endurcis pourront tenir.

L'infanterie doit être mobile et capable de se mouvoir avec son chargement de combat, même si, pour un certain parcours, elle dispose de moyens de transport tels que des vélos, des véhicules automobiles ou des chevaux. A cet effet, dans chaque école de recrues d'infanterie, une marche accélérée est exigée à titre d'examen. Il s'agit de couvrir 10 km en $1\frac{1}{2}$ heures avec une charge de 15 kg. A cette épreuve, 15 000 recrues et jeunes cadres sont annuellement soumis. Sur les 75 000 hommes qui l'ont accomplie, très rares sont ceux qui flanchèrent.

Que l'on me permette, à ce propos, de rompre une lance en faveur de notre jeunesse, dont on entend souvent dire qu'elle a dégénéré. Près de la moitié des jeunes recrues passent par les écoles de l'infanterie. Or cette jeunesse vaut tout autant que celle qui l'a précédée. Les exigences posées aujourd'hui par l'instruction *dépassent de beaucoup* celles d'autrefois ; au point de vue *moral et physique* elles ont singulièrement augmenté, ce qui n'empêche pas les cadres et la troupe de s'y soumettre avec le même dévouement que nous, jadis. Faisons donc pleine confiance à notre jeunesse !

L'introduction du fusil d'assaut a permis, dans les écoles, une heureuse extension de l'instruction du combat, spécialement du combat des grenadiers. Sans fausse modestie, nous pouvons prétendre que l'instruction de l'infanterie dans notre armée de milices n'est en rien inférieure à celle des armées étrangères. Ayant passé 5 ans de ma vie militaire dans des armées étrangères, on conviendra que j'aie pu me former un jugement en la matière. Bien plus, je suis fermement convaincu qu'un de nos avantages principaux réside dans l'*entraînement des petites unités*. De tous temps, des limites furent imposées à notre petit pays et nous contraignirent à rechercher la plus grande simplicité. De là le besoin de recourir à notre moyen de défense le plus ancien, et, par suite, de développer l'*arme la plus simple* et la plus forte, notre infanterie.

Or la valeur combative de notre armée est faite de celle des petites unités de cette infanterie. Un grand chef n'a-t-il pas prétendu que ce sont les *caporaux*, et non les généraux, qui gagnent les batailles. L'ennemi éprouvera les plus grandes difficultés à mettre fin à l'activité d'un simple groupe ou d'une section, d'où l'importance des aptitudes au combat de ces deux éléments. Un assaillant supérieurement doté utilisera plus facilement la puissance de son armement contre le lourd matériel de guerre de son adversaire, ou pour gêner l'engagement de ses grandes unités, qu'en vue d'empêcher les petites formations d'infanterie que sont le groupe et

la section d'exécuter sur le champ de bataille *ce qu'elles ont appris en temps de paix.*

4. EFFECTIFS DE L'INFANTERIE

Après ces considérations sur la *qualité*, fondement de la valeur du combattant, je voudrais dire un mot des effectifs. A défaut d'être suffisamment *nombreux*, même les meilleurs combattants ne sauraient remplir les tâches de l'infanterie. Au combat, en effet, le rayon d'action de l'homme isolé est très limité : les armes de l'infanterie ont la portée la plus courte. La bayonnette touche à un mètre, la grenade à main à 30 m et dans l'ensemble du rgt. inf. aucune arme n'agit efficacement au-delà de 3000 m.

Or, mesuré en zones d'action de l'infanterie, un petit pays devient soudain grand. Pour éviter de perdre trop de terrain, *beaucoup* de défenseurs doivent s'y cramponner. Un peuple condamné à se battre sur son territoire a besoin d'une infanterie non seulement bien armée, mais encore *nombreuse* : chaque pouce de terrain cédé signifie, pour le peuple, la perte d'une partie de sa liberté.

Par suite du développement des transports aériens, notre petit pays est à la merci d'un agresseur. Il peut être assailli simultanément dans toutes ses parties vitales. Aussi la défense pose-t-elle de sérieux problèmes. Celui de la défense sur une grande profondeur est *soluble*, à condition de disposer d'une infanterie suffisamment *nombreuse*, répartie dans nos centres vitaux — plus nombreux qu'on ne l'imagine — et capable d'intervenir à défaut de troupes mécanisées. Après la seconde guerre mondiale, sous l'influence de doctrines hypothétiques sur la guerre atomique, les puissances de l'Ouest ont méconnu l'importance du nombre dans l'infanterie. Elles ne sont revenues de leur erreur qu'à la suite des dures leçons de Corée, d'Indochine, de Suez et d'Algérie. Dès lors, elles ont paré à la faiblesse de leurs armées en augmentant les effectifs des fantassins.

5. LES FACTEURS MATÉRIELS

a. *Développement de l'infanterie*

Sous l'influence des idées du XX siècle on a trop souvent surestimé la valeur *matérielle*. C'est pourquoi j'ai insisté sur celle du *potentiel humain*, sur la qualité et la quantité de l'infanterie. Je voudrais maintenant aborder les questions d'armement, d'équipement et d'organisation.

Depuis l'introduction généralisée des armes à feu, vers la fin du XVII^e siècle, c'est-à-dire durant 200 ans, la physionomie extérieure de l'infanterie ne s'est guère modifiée. Les régiments suisses au service des rois de France ne se distinguaient que fort peu, au point de vue de l'armement, de l'équipement et du fractionnement, de ceux qui occupèrent nos frontières en 1914. Après cette stagnation de deux siècles, la première guerre mondiale vit naître une nouveauté sensationnelle : *la mitrailleuse*. Dès lors, l'armement s'est développé à une allure toujours plus rapide. Durant les 20 ans qui séparent les deux guerres mondiales, 3 nouveaux types d'armes furent introduits : le fus. mitr., le canon d'infanterie et le lance-mines. Au cours des 6 ans de la deuxième guerre mondiale vinrent s'y ajouter des explosifs, 5 types de mines, des grenades à main perfectionnées etc.). Depuis la fin de la guerre, en 15 ans, 4 armes ont été améliorées, et 5 nouveaux types introduits. L'infanterie a en outre été dotée de véhicules motorisés, de moyens de transmissions modernes, de moyens d'éclairage du champ de bataille et d'une série d'autres nouveautés.

Cette transformation de l'*armement* de l'infanterie apparaît d'autant plus révolutionnaire que, depuis la guerre de 30 ans — abstraction faite d'améliorations apportées au fusil — il était resté stationnaire. Or, en moins d'un demi-siècle, depuis le début de la 1^{re} guerre mondiale, 18 nouvelles armes et de nombreux engins techniques ont fait leur apparition.

b. *Simplicité et modernisation*

Trois motifs ont rendu possible cette étonnante évolution, unique dans notre histoire militaire :

1. Le fait que le peuple suisse, considérant l'infanterie comme son *arme principale*, celle dont il attendait la décision en cas de guerre, a toujours cherché à la rendre aussi forte que possible.
2. Le fait que l'*emploi des armes de l'infanterie*, relativement *simple à instruire*, est à la portée d'une armée de milices. Cette condition est indispensable : à quoi servirait l'acquisition d'armes et d'engins dont la troupe ne saurait pas tirer parti ?
3. La *simplicité des armes de l'infanterie* permet de les moderniser constamment sans dépasser les possibilités économiques du pays. Ce point de vue a d'autant plus d'importance que la technique progresse rapidement et tend à rendre désuet le matériel actuel. L'acquisition d'armes destinées à l'infanterie devant se faire en masse, le prix relativement bas d'un exemplaire a son importance. Il en résulte que l'infanterie est la seule arme qui puisse être modernisée, tant au point de vue de la qualité que de la quantité, sans dépasser le cadre de nos moyens financiers. Autre avantage : étant donné leur simplicité relative, les armes de l'infanterie ne vieillissent que lentement. La mitrailleuse 1911 a été utilisée pendant 40 ans en élite, durée qui correspond à celle de l'obligation de servir du citoyen suisse; le Fm. 25 est vieux de 35 ans et ne sera remplacé qu'au bout d'un an par le fusil d'assaut, dont le prix de revient lui est inférieur.

Jusqu'à ce qu'une nouveauté triomphe, l'état de choses ancien lui tient longtemps compagnie. Cette constatation se révèle dans le domaine militaire (réorganisation de l'armée) comme dans le domaine civil, dans l'armement comme dans

les moyens de transport ou d'autres besoins d'équipement de l'infanterie. Quels moyens de transport notre infanterie doit-elle posséder ? Compte tenu de la guerre atomique, nous devons envisager à la fois l'engagement de *moyens techniques développés au plus haut degré*, comme aussi celui de moyens les plus primitifs. Dans une courte phase initiale, la technique restera au premier plan. Toutefois, au bout d'une lutte longue et pénible, seule la *simplicité* subsistera, seule, elle aura des chances de *durer jusqu'à la fin* de la bataille décisive et de la gagner. La conception des transports de l'infanterie doit s'adapter à ce cas. L'infanterie devra disposer de chars blindés, de grands et de petits véhicules automobiles tous terrains, de vélos, comme aussi d'hélicoptères et de chevaux. En dépit des avions, ces braves bêtes, « la plus noble conquête de l'homme » selon Buffon, continueront à servir comme il y a des siècles. En terrain difficile ou rendu impraticable par l'arme atomique, le moyen de transport à la fois le plus primitif et le plus simple, le cheval, retrouvera sa valeur. Dans la dernière et longue phase de la lutte, menée avec les moyens les plus simples, le facteur décisif sera le combat poursuivi, dans des circonstances les plus primitives, jusqu'à la victoire finale.

Puissance de feu et mobilité de l'infanterie ont fortement augmenté au cours des dernières décades. A ce point de vue, l'infanterie de 1960 diffère totalement de celle de 1940. Dans la compagnie de 1960, dotée de fusils d'assaut, n'existe plus une seule des armes dont s'enorgueillissaient les compagnies de fusiliers du dernier service actif. Et, dans les bataillons, la seule arme restée en service depuis 1939 est le lance-mines. L'infanterie s'est donc considérablement renouvelée. Elle est devenue forte et multiforme. La nécessité de lui incorporer toutes les armes de soutien, qui doivent collaborer étroitement à son combat, est apparue toujours plus clairement. Toute une série de subdivisions sont ainsi nées au cours des dernières années. Des lance-mines et des canons antichars (dont le calibre est parfois plus fort

que celui des canons de campagne) sont venus constituer en quelque sorte l'artillerie de l'infanterie, dotée en outre de pionniers (ses grenadiers), d'éléments de défense contre avions, de troupes (motorisées et hippomobiles) de transmissions et de transports.

L'incorporation de tous ces moyens de combat dans l'infanterie est la condition essentielle de l'*autonomie* de cette arme, rendue ainsi apte, livrée à ses propres forces, à mener un combat d'une certaine durée.

6. PROPORTION DE L'INFANTERIE DANS LE CADRE DE L'ARMÉE

Au cours des 100 dernières années, cette proportion a fortement diminué au profit des armes sœurs. En 1850, l'infanterie, fractionnée en 206 bataillons, formait les 4/5 de notre armée. Proportion réduite aux 3/4 par l'organisation militaire de 1874, voire à 48-49 % par celle de 1951.

Aujourd'hui, donc, un homme sur deux est incorporé dans l'infanterie. L'augmentation des effectifs de l'armée, au cours des 100 dernières années, a permis de maintenir le nombre des bataillons presque au même niveau. Les 206 bataillons de 1850 sont devenus les 218 d'aujourd'hui. A quoi il convient d'ajouter de fortes troupes régimentaires et certains éléments de troupes légères (tels que 9 bataillons cyclistes, 7 bataillons de dragons motorisés et 8 groupes de dragons montés) qui, étant donné leurs aptitudes, peuvent être considérés comme appartenant à l'infanterie.

7. LA FORCE RELATIVE

Gardons-nous cependant de surestimer les progrès, importants il est vrai, accomplis dans le domaine de l'équipement matériel de l'infanterie ! Pour apprécier la valeur de nos moyens, il faut la comparer à ceux que pourrait nous opposer un adversaire. Or, depuis la deuxième guerre mondiale

l'arsenal des infantries étrangères s'est, lui aussi, considérablement augmenté. Il comprend en particulier des chars, des canons d'assaut et des lance-mines de gros calibres, puissants moyens de combat dont nous sommes dépourvus, comme nous le sommes aussi des moyens dont disposent les unités d'infanterie stratégiques des grandes puissances en vue d'assurer les transports aériens et le ravitaillement sur le champ de bataille.

La défense antichars au-delà de 300 m, problème qui reste à résoudre, nous préoccupe vivement. La défense rapprochée, elle, a été notablement renforcée par l'introduction de grenades lancées à l'aide du fusil d'assaut. Toutefois, aussi longtemps que l'infanterie ne pourra pas compter sur l'appui de chars, elle ne pourra se protéger contre ces engins que par l'augmentation d'armes antichars à portée efficace.

8. CONCEPTION DU FUSIL D'ASSAUT

L'infanterie doit se battre avec les moyens dont elle dispose. Ces moyens, hommes et armes, elle les engagera de telle façon que, quelles que soient les réactions de l'adversaire, le but assigné puisse être atteint. A cet effet, cinq principes nous ont guidé pour l'*emploi du fusil d'assaut par l'infanterie*.

1. C'est en terrain difficile que la défense a les plus grandes chances de succès. Les armes lourdes y étant moins efficaces, l'adversaire ne pourra exploiter sa supériorité matérielle que dans une mesure réduite. Cette restriction dans l'emploi des armes lourdes nous affecte également; aussi, en vue d'assurer notre défense, devrons-nous disposer d'un *grand nombre d'armes légères efficaces* et d'un *grand nombre de combattants* capables de tenir, souvent livrés à eux-mêmes, isolément ou par petits groupes.
2. Cette mission, seule une forte infanterie peut la remplir. Même en cas de guerre atomique, elle doit rester l'arme

principale qui permettra à notre armée d'assurer la défense stratégique.

3. L'augmentation de la puissance de feu de l'infanterie doit être répartie entre les *nombreux combattants* chargés en combat défensif d'amener la décision. On ne saurait se borner à renforcer ou à appuyer les corps de troupes au moyen de quelques armes collectives puissantes.
4. Le moyen de feu essentiel de l'infanterie est le fusil d'assaut, arme personnelle du combattant. Elle doit lui permettre de résoudre les quatre missions de feu que comporte le combat de l'infanterie, dès *l'échelon le plus bas* (le simple combattant) : feu de masse rasant, défense antichars, lancement de grenades et de moyens fumigènes contre de petits objectifs. C'est dans les plus petits éléments de l'infanterie que réside notre plus grande force. A cet échelon, nous pourrons tenir tête à un ennemi supérieur en moyens.
5. Le *facteur psychologique* joue un rôle important. En remettant le moyen principal de feu entre les mains du combattant, on permet au plus grand nombre — presque à la moitié de nos effectifs — d'apporter son concours personnel à la défense du pays, avec une *arme capable d'assurer la décision*. Si nous devions être entraînés dans une guerre totale, ce sentiment serait la garantie la plus sûre que notre *volonté de résistance* est fortement ancrée *sur la base la plus large*. Si nous ne pouvons songer à nous procurer tous les moyens matériels de combat dont dispose un puissant adversaire, nous ne manquons pas, en revanche, d'hommes au cœur bien placé, décidés à faire tout leur devoir. Cet avantage précieux subsistera tant que le peuple suisse manifestera sa volonté de rester libre et indépendant.

Bien que le fusil d'assaut ait accru l'autonomie de l'infanterie, l'appui que lui ont donné jusqu'ici les armes sœurs

n'a rien perdu de sa valeur. Toute augmentation de la puissance de feu de l'infanterie a sa répercussion sur les autres armes combattantes, en ce sens qu'elle permet à ces dernières de mieux remplir leur mission particulière d'appui. D'autre part cette amélioration profite à l'infanterie et lui permet de *résERVER* ses forces pour les *phases décisives* de la lutte.

9. DE L'ESPRIT CONFÉDÉRAL

Le sentiment d'être un petit pays et, au regard des grandes puissances militaires, de ne posséder qu'une petite armée ne doit pas nous décourager. Des origines à nos jours, l'histoire de la Confédération nous a placé constamment devant la nécessité de faire, face aux «grands», abstraction de cet inconvénient et de nous comporter comme si notre pays n'avait pas de limites. Au cours des luttes menées pour nous affranchir de cette servitude, nous sommes devenus non pas plus puissants, mais endurcis et suffisamment forts pour, livrés à nous-mêmes, *subsister entre les grands pays*.

Ainsi s'est créée la Confédération. Dès sa naissance, on lui doit la création spontanée de la *piétaille*, il y a de cela plus de 600 ans, alors que des chevaliers bardés de fer apparemment invincibles, menaçaient les vallées des petits cantons. Si cette piétaille, en dépit de son armement des plus simple, a vaincu, ce n'est pas que celui-ci, comparativement, ait été meilleur; c'est qu'il fut suffisant pour permettre à un nombre relativement élevé d'hommes courageux de prendre part à la lutte.

Cet état d'esprit des anciens Confédérés subsiste encore. Il appartient à notre génération de lui donner la possibilité de se manifester dans la forme voulu. J'ai tenté de le faire en exposant mes idées sur l'emploi du fusil d'assaut.

Je suis en effet profondément convaincu que si tout semblait devoir être voué à l'échec sur le champ de bataille dévasté d'une guerre moderne, le moyen de défense le plus simple aurait encore des chances de subsister. Il deviendrait

alors le plus fort. Ce moyen est fourni par la troupe, dans laquelle l'*homme*, au contact le plus étroit avec son adversaire, engagera toutes les forces de son âme et de son corps pour se cramponner au sol de la patrie. Tel est le sens final du combat défensif de l'infanterie, comme aussi de la volonté de résistance de notre peuple.

Colonel-divisionnaire Max WAIBEL,
chef d'arme de l'infanterie

La défense et l'attaque

selon B. H. LIDDELL HART

Esprit curieux, ennemi de la routine, travailleur infatigable, le capitaine B. H. Liddell Hart, bien connu des lecteurs de la *Revue militaire suisse*, vient de se livrer à une étude — que, seule, sa vaste érudition permettait d'entreprendre et de mener à chef — sur *le rapport des forces à l'étendue des fronts*¹. L'auteur a choisi ses exemples dans toutes les guerres importantes qui se sont succédé de l'époque de Napoléon à celle des deux conflagrations mondiales, qu'il a naturellement traitées plus à fond.

Cette introduction historique, extrêmement intéressante et instructive, ne se laisse malheureusement pas résumer. Elle aboutit à une critique du système de défense de l'OTAN et, tout d'abord, aux constatations suivantes : « Depuis moins

¹ Article paru sous ce titre dans le numéro d'avril de la *Revue de défense nationale* (Paris). A son chapitre intitulé *La défense et l'attaque*, nous avons fait de larges emprunts.